

## Métiers Nature – Jardin – Paysage – Forêt



Le titulaire de l'emploi est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées : jardins d'agrément, jardins nourriciers, jardins thérapeutiques, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, cimenterres, friches industrielles, parcs urbains régionaux

Son travail commence par la préparation du chantier : il prend connaissance des instructions ou du cahier des charges, évalue les besoins en matériels et matériaux et prévoit les approvisionnements du chantier.

C'est ensuite la réalisation de l'espace paysager. Il faut lire les plans techniques et déceler les éventuelles anomalies, participer à la préparation du sol, établir le tracé des implantations construites ou végétales. Il peut installer des systèmes d'irrigation et d'éclairage, des éléments de décoration et des mobiliers de jardin.

Il plante des végétaux, exécute les semis de gazon, à la machine ou à la main. Il peut aussi réaliser une rocaille, un dallage maçonné ou construire des marches d'escalier.

Il entretient également les espaces aménagés. Il taille les végétaux et les arbres fruitiers, entretient les haies, les pelouses, les réseaux d'irrigation.

Il ramasse les feuilles, replante les massifs, entretient les voies de circulation, enlève les mousses, traite les fissures des constructions, nettoie les canalisations...

- Sens de l'observation
- Bonne communication
- Sens artistique



## Programme

Classe de 2<sup>nde</sup>

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire-Géographie	1h
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	1h
E.P.S.	2h
Biologie-Ecologie	2h
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h
TIM	1h
SESG/Gestion entreprise	1h
STAE/aménagements paysagers – TP	1h
STAE/aménagements paysagers	3h
STAE/Gestion aménagement espaces naturels	3h
Sc. Techno équipement/Agroéquipement	2h
Sc et tech professionnelle	1h

Classe de 1<sup>ère</sup> et Tle

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire Géographie	1h45
Langue vivante	1h45
Education socioculturelle	1h30
EPS	2h
Documentation	0h30
Biologie-Ecologie	2h45
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h
TIM	0h30
SESG/gestion entreprise	2h30
STAE/aménagements paysagers – TP	0h30
STAE/aménagements paysagers	5h
Sc. Techno équipement/Agroéquipement TP	0h30
Sc. Techno équipement/Agroéquipement	0h45
Sc. Et Techniques professionnelles	1h



## Débouchés

Il est employé dans des entreprises paysagistes ou dans le secteur public : services espaces verts des villes, collectivités territoriales, syndicats intercommunaux... Le plus souvent, il travaille en équipe restreinte (2 à 3 personnes) dont il assure l'encadrement de proximité. Il est aussi en relation avec les différents partenaires de l'entreprise : clients, fournisseurs.

Métier(s) accessible(s) :

- Chef d'équipe d'entretien des espaces verts / d'équipe paysagiste
- Jardinier / jardinière paysagiste
- Ouvrier / ouvrière d'entretien des espaces verts
- Ouvrier / ouvrière paysagiste
- Technicien / technicienne paysagiste



## Accès à la formation

Après la 3e, seconde professionnelle Métiers Nature-Jardin-Paysage-Forêt.

Qualités requises :

- Dextérité
- Patience





## Enseignements professionnels

- **Gestion d'un chantier de travaux paysagers** : devis, budget à gérer, cahier des charges, temps de main-d'œuvre et approvisionnements, planification par type d'intervention.
- **Technologies paysagères et conduite de chantiers** : travaux d'aménagement, terrassement et préparation des sols (remblais, déblais, tassement, labour). Plantations, engazonnements particuliers (placage de gazon, bande de roulement). Mise en place des voies de circulation, de réseaux d'arrosage, de drainage, d'éclairage... et construction d'éléments comme les rocailles, les escaliers, les bassins.
- **Équipements** : tondeuse, matériel de semis, motoculteur, matériel de taille, d'élagage, réseau d'irrigation : comment les entretenir, diagnostiquer les pannes simples et effectuer de petites réparations.
- **Composition paysagère** : les formes, les volumes, les couleurs, les notions d'unité, d'harmonie. Réalisation de croquis d'aménagement. Comment analyser un paysage et mesurer les conséquences d'un aménagement sur l'environnement.
- **Fonctionnement de l'organisme paysager** : la filière paysage et ses différents acteurs.
- **Connaissance des systèmes vivants** : les écosystèmes, leur fonctionnement, le rôle humain dans leur transformation.
- **Connaissance des végétaux, physiologie de la plante.**



## Stage

Stage en milieu professionnel : 15 à 17 semaines dont 13 prises sur la scolarité.

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.



## Examen

### E1 : Approche scientifique et technologique

- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique, coeff. 1.25
- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre, coeff. 0.5
- Exploiter la modélisation d'un phénomène, coeff. 1.25

### E2 : Culture humaniste

- Analyser l'information, coeff. 0.5
- Elaborer une pensée construite, coeff. 1
- Formuler un point de vue argumenté et nuancé, coeff. 1.5

### E3 : Inscription dans le monde culturel et professionnel

- Exprimer ses aspirations dans une culture commune, coeff. 0.75
- Positionner son projet professionnel, coeff. 0.25
- Communiquer avec le monde, coeff. 1

### E4 : Engagement dans un projet collectif

- Développer un mode de vie actif et solidaire, coeff. 1
- Mettre en œuvre un projet collectif, coeff. 0.5
- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif, coeff. 0.5

### E5 : Choix Techniques

- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager, coeff.2

### E6 : Expérience en milieu professionnel

- Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager coeff. 3

### E7 : Pratiques professionnelles

- Réaliser des interventions d'aménagement végétal, mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager S'adapter à des enjeux professionnels particuliers, coeff.5

### Epreuves facultatives : points > 10

Les enseignements facultatifs pouvant être proposés dans les établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat sont les suivants : Langues vivantes étrangères, langues et cultures régionales, langue des signes française, Hippologie et équitation, Pratiques professionnelles et projets, Pratiques physiques et sportives, Pratiques sociales et culturelles (pratiques culturelles et artistiques, technologies de l'informatique et du multimédia).



## Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Aménagements paysagers, Production horticole, Technico-commercial spécialité végétaux d'ornement
- Certificat de spécialisation Arrosage intégré, Constructions paysagères
- Responsable technique en aménagement d'espaces sportifs

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.



 **Ou se former en Occitanie****Aude (11)**

Castelnaudary - Lycée général et technologique agricole Pierre-Paul Riquet (Public) **I**

**Aveyron (12)**

Rignac - Lycée agricole et horticole privé de Rignac (Privé) **I**

**Gard (30)**

Rodilhan - Lycée général, technologique et professionnel agricole Marie Durand (Public) **I A**

Uzes - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation - Le Grand Mas (Privé) **I A**

**Haute-Garonne (31)**

Castanet-Tolosan - CFA agricole et horticole d'Auzeville **A**

Labège - Lycée agricole privé Saint-François- La Cadène (Fondation d'Auteuil) (Privé) **I**

Ondes - Lycée général, technologique et professionnel agricole d'Ondes (Public) **I**

**Hérault (34)**

Gignac - Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault (Privé) **I**

Pézenas - Lycée professionnel agricole Charles Marie de la Condamine (Public) **I**

**Lozère (48)**

Peyre-en-Aubrac - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation - Javols (Privé) **I A**

**Hautes-Pyrénées (65)**

Tarbes - Lycée professionnel agricole et horticole Adriana (Public) **I**

**Tarn (81)**

Albi - CFPPA agricole et horticole du Tarn - site d'Albi Fonlabour **A**

Albi - Lycée général, technologique et professionnel agricole Albi-Fonlabour (Public) **I**

**Tarn-et-Garonne (82)**

Moissac - Lycée professionnel agricole de Moissac (Public) **I**

**I** formation initiale

**A** formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

 **En savoir plus**

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

**Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).**

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

## Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès  
04 49 05 80 81 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze  
04 49 05 80 85 - [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

Lunel  
04 48 18 55 30 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve  
04 48 18 55 60 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Esplanade  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes  
04 49 05 80 80 - [ce.0301328f@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0301328f@ac-montpellier.fr)

Perpignan  
04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades  
04 11 64 23 55 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète  
04 67 67 31 00 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

## Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau  
[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - [cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban  
05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret  
05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers  
05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez  
05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens  
05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes  
05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre  
05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail  
05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord  
05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Rangueil  
05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)

